

FSE du



**Collège
Joliot
Curie**

Saint-Hilaire-des-Loges • Sud Vendée

ADHÉSION pour l'année scolaire 2023/2024

NOM et PRÉNOM du responsable légal :

NOM(S) et PRÉNOM(S) 1er :

Classe :

de(s) l'enfant(s) :

2ème :

Classe :

3ème :

Classe :

Tarifs : 12 € pour 1 enfant / 20 € pour 2 enfants / 25 € pour 3 enfants

RÈGLEMENT

Notez dans l'encadré le total de la somme due.

Date suivi de la mention "lu et approuvé"

L'adhésion seule au FSE peut se faire jusqu'aux vacances de la Toussaint soit le 20 octobre 2023.

Cadre réservé à la gestion

Inscription le :

Règlement : ESP / CHQ N°

Banque :